



BULLETIN MUNICIPAL n°1

Treigny - Perreuse - Sainte - Colombe

Juillet 2026

Étang de l'Orme du Pont



A découvrir :

Le « Compte rendu d'information »
du Conseil Municipal du 15 juillet 2026 -
Les prochains rendez-vous - Informations utiles...

TREIGNY - PERREUSE
SAINTE-COLOMBE



SOMMAIRE



LES ÉDITOS DE VOS ÉLUS p.3



« COMPTE RENDU D'INFORMATION » du Conseil Municipal du 15 juillet 2026 p.4 à p.18



L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION p.19



INFORMATIONS PRATIQUES p.19 et 20

- Nos prochains rendez-vous
- Horaires de déchetteries
- Pharmacies de garde
- Services d'urgence

RECEVEZ LE BULLETIN PAR MAIL

Souhaitez-vous recevoir le bulletin municipal par mail plutôt qu'en version papier ?

Il vous suffit d'envoyer un mail à mairie-treigny@wanadoo.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse.

Mairie de Treigny

Place de la Mairie
89520 Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe
Téléphone : 03 86 74 72 99
Mail : mairie-treigny@wanadoo.fr

Horaires

Lundi et mercredi : 8h30 à 12h
Mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h – 14h à 17h
Samedi : 10h à 12h

Mairie de Perreuse

Rue de la Chaume
89520 Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe
Téléphone : 03 86 74 72 99
Mail : mairie-treigny@wanadoo.fr

RDV à prendre directement
avec le maire délégué Bertrand CARROY
par mail : bertrandcarroy.mairie@pm.me

Mairie de Sainte-Colombe

Place de l'Église
89520 Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe
Téléphone : 03 86 74 67 23
Mail : mairie-stecolombe89520@wanadoo.fr
Secrétariat le jeudi de 14h à 17h
RDV à prendre directement
avec le maire délégué Aurélien CHOUX
par mail : aurelienchoux.mairie@outlook.fr



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Voici 4 mois que vous m'avez élu à la tête de notre commune pour insuffler un vent nouveau.

Ce bulletin municipal papier était une promesse, voici le premier exemplaire. Les choses mettent du temps à se mettre en place, les premiers résultats commencent à se voir.

Le marché du jeudi se maintient et séduit commerçants comme visiteurs, malgré les épisodes de canicule qui ont limité certaines animations, notamment celles du 14 juillet ; plusieurs chantiers, notamment de peinture, sont engagés ou en cours de l'être et les référents de hameaux sont en place pour renforcer le lien entre la mairie et les habitants. L'automne verra naître la mise en place de nouveaux chantiers et d'un lien plus important avec la population.

Je vous souhaite une bonne fin d'été.

Cyril CHOUX,

Maire de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe

Chers habitants,

Les premiers moments d'un nouveau mandat sont importants : ils marquent l'élan pour les années à venir. Ces 100 premiers jours sont marqués par notre volonté de répondre aux besoins exprimés par vous, lors de la campagne : proximité et disponibilité des élus, amélioration de la communication, sécurité dans les villages et hameaux, entretiens des routes et chemins, solidarité, etc. Dans tous les cas, nous nous attachons à dire ce que nous faisons et à faire ce que nous disons.



Bertrand CARROY,

Maire délégué de Perreuse



Chers habitants,

Ce début de mandat a été marqué par l'exercice ORION, la panne de réseau liée à la chute d'une antenne Orange et l'étude visant à améliorer la sécurité dans le bourg. Si mes obligations professionnelles et de pompiers volontaires ne me permettent pas d'assurer une présence régulière en mairie, je vous invite à me contacter pour convenir d'un rendez-vous à : aurelienchoux.mairie@outlook.fr. Ce temps d'échange me tient particulièrement à cœur. Au plaisir de vous rencontrer.

Aurélien CHOUX,

Maire délégué de Sainte-Colombe-sur-Loing

« Compte rendu d'information » du Conseil Municipal du 15 juillet 2026

Information aux habitants

Le présent document est un **compte rendu d'information** réalisé à partir de l'enregistrement de la séance du Conseil municipal. Il a pour objet d'informer rapidement les habitants des échanges et des décisions intervenus. Le **procès-verbal officiel**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, sera soumis à l'approbation du Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Compte rendu rédigé par : Flore DAMIEN BRAILLARD, déléguée à la communication et secrétaire de séance.

Élus présents : Cyril CHOUX – Bertrand CARROY – Séverine CHOUX – Aurélien CHOUX – Aline RENAUDIN – Fabienne AIMABLE – Myriam FENÊTRE – Flore DAMIEN BRAILLARD – Romain CHALIER – Fabien GAUTHIER – Pierrine TRIBUT – Paulo DA SILVA MOREIRA – Odile DUPONT – Dominique MORISSET – Sabine CENDRE

Élus excusés : Bernard CRETOT, Karl VANMESSEM, Benoît FACHE, Clarence ALVES

Conseillers absents ayant donné pouvoir : Bernard CRETOT → pouvoir à Bertrand CARROY - Karl VANMESSEM → pouvoir au Maire - Benoît FACHE → pouvoir à Myriam FENÊTRE - Clarence ALVES → pouvoir à Séverine CHOUX

Nombre de votants : 19 (15 présents + 4 pouvoirs)

Ouverture de séance et formalités

Le Maire a déclaré ouverte la séance du Conseil municipal du 15 juillet 2026. Il a procédé à l'appel des conseillers, constaté les présences, absences et pouvoirs. Il a proposé et obtenu l'accord du conseil pour enregistrer la séance en audio, à des fins exclusives de rédaction du compte-rendu d'information et du procès-verbal officiel, l'enregistrement devant être supprimé après approbation du procès-verbal officiel lors du prochain conseil.

Un point d'ordre du jour a été ajouté en début de séance : une délibération pour l'acceptation de l'intégration de la commune de Châtel-Censoir au sein de la Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre, conformément aux statuts de la fédération qui imposent à chaque commune membre de délibérer sur l'entrée d'une nouvelle commune.

Flore DAMIEN BRAILLARD a été désignée secrétaire de séance.

Le Maire a proposé que l'ensemble des votes se déroule à bulletin secret, proposition adoptée sans opposition.

Approbation du procès-verbal de la précédente réunion

Le procès-verbal soumis correspond à la version corrigée transmise par mail (une première version comportait des erreurs). Plusieurs observations ont été formulées par les conseillers :

- Utilisation du nom complet « TRIBUT » pour Perrine dans l'ordre du jour
- Ajouter le nom de famille d'Aline
- Nécessité d'indiquer l'intitulé exact des entreprises retenues et leur siège social
- Absence de représentation de Treigny à la commission tourisme de la communauté de communes
- Précision à apporter sur l'Auberge de Jeunesse (reprise envisagée)
- Corrections orthographiques : « Renouée du Japon » « Espèces Exotiques Envahissantes » (et non « invasives »)
- Correction dans la délibération sur la salle des fêtes de Sainte-Colombe (formulation de la tuile de rive)
- Absence de référence à la cagnotte Leetchi dans le paragraphe sur le comité du patrimoine. Le Maire a précisé que la cagnotte Leetchi avait été lancée par une association sans concertation avec la mairie et qu'il attendait le projet avant de se prononcer.

Vote : Après ces modifications, le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

Bilan des 100 jours – Présentation générale par le Maire

Le Maire a rappelé les engagements pris lors du premier conseil et dressé un bilan de leur avancement. Les points suivants sont soit réalisés, soit en cours :

- Expérimentation de solutions pour améliorer la sécurité en ralentissant la vitesse dans les hameaux et villages
- Recensement des besoins de transport solidaire et test de solutions
- Identification des personnes isolées, âgées et en difficulté
- Permanence quasi continue d'élus en mairie
- Rencontre des acteurs de la vie communale (producteurs, agriculteurs, associations, parents d'élèves) et constitution d'un annuaire de la vie associative et économique
- Signature de la charte BIRD
- Test d'un marché de producteurs pendant les vacances de Pâques à Treigny
- Constitution et réunion de référents de hameaux
- Début du recensement cartographié des sentiers, lavoirs et fossés
- Audit des finances publiques de la commune
- Publication du premier bulletin municipal

Tous ces points ont été réalisés ou en cours de réalisation. Il a souligné que la phase de canicule avait ralenti certaines actions et imposé une mise en œuvre plus rapide du CCAS.

Commission Écoles et Jeunesse – Bilan présenté par Séverine CHOUX

La commission est composée de Cyril CHOUX, Aline RENAUDIN, Fabienne AIMABLE, Clarence ALVES, Odile DUPONT et Séverine CHOUX.

Phase d'imprégnation et prise en main de la continuité des dossiers : Entretiens avec le personnel communal pour connaître leurs attentes, points positifs et points à améliorer. Rencontre des institutrices. Recensement des petits et gros travaux des écoles.

Cantine

- Validation des menus par Séverine CHOUX avec un point d'attention sur les besoins nutritifs
- Validation des commandes par Séverine CHOUX
- Document en cours d'élaboration sur les bonnes pratiques nutritionnelles

Garderie

- Modifications du règlement intérieur (horaires d'inscription, facturation des absences non signalées)

Activités sportives

- Poursuite des activités gratuites financées par la commune (vacances scolaires et jeudi soir 16h30-18h)
- Reconduction confirmée pour l'année prochaine, notamment le jeudi soir.

Gestion du personnel

- Absences gérées correctement (remplacements à la journée, à la semaine ou plusieurs semaines)

Actions jeunesse

- Réunion avec les adolescents en mai ; mise en place d'une boîte à idées vers le City. Nous prendrons le temps nécessaire pour proposer des projets concrets et réalisables
- Réunion avec les parents en mai ; remise en route de l'association des amis des écoles par 7 mamans. Mise à disposition de l'ancienne bibliothèque, sous l'école primaire, comme local pour l'association et que le matériel puisse y être stocké

Événements

- Kermesse annulée en raison des conditions climatiques ; distribution des dictionnaires aux CM2 le 3 juillet lors d'un goûter organisé par les institutrices
- Médaille des 20 ans de travail pour Audrey SECHET, l'ATSEM : la préfecture a validé la demande ; en attendant la médaille officielle, Cyril CHOUX lui a remis - au début des festivités le 13 juillet - une médaille de Treigny gravée
- Chasse au trésor prévue le 14 juillet préparée avec Katia ALVES (pompier de Treigny) annulée pour cause de canicule ; report envisagé au Téléthon

Rentrée scolaire

- En lien avec le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), réception des fournitures des collégiens le 29 juillet ; distribution au secrétariat de la mairie
- AIEPPFP association qui permet, entre autres, aux enfants à partir de 5 ans d'apprendre à nager. Cette année : piscine de Toucy ; seulement 6 enfants de Treigny ; départ les lundis à 9h
- La cérémonie pour récompenser les élèves qui ont obtenu le brevet des collèges cette année est prévue le 12 septembre au vieux préau
- Rentrée scolaire le 1er septembre à 9h, les effectifs sont stables : 45 élèves (pas de fermeture de classe)
- Petit déjeuner de rentrée à 8h30 organisé par la commission avec les institutrices Sophie et Priscillia, Audrey, les parents et les enfants
- Aline RENAUDIN a de nouvelles idées pour le jardin des écoles avec des sorties dès le début de l'année scolaire, il y aura différents intervenants autour de ces projets. Aline a essayé d'en mettre un en place avant l'été mais, par manque de temps (vacances, ponts) et les aléas climatiques, le bilan n'est pas très positif. Nous allons repartir sur de nouvelles bases.

Conclusion : « Je suis satisfaite d'avoir assuré la continuité de ces dossiers. D'un point de vue plus général, je terminerais par Apprenons à travailler ensemble avec respect pour le bien de tous. »

Commission CCAS – Bilan présenté par Fabienne AIMABLE

Objectifs du CCAS

Maintenir le lien social, accompagner les personnes fragiles, proposer des actions adaptées à la commune rurale.

Actions en faveur des aînés

- Préparation du repas des anciens prévu le 29 novembre 2026
- Travail sur les colis de fin d'année
- Maintien du lien avec les personnes âgées

Mobilité

- Réflexion sur le transport solidaire, le covoiturage social et l'information sur les dispositifs existants (transport à la demande Mobigo)
- Questionnaire en cours d'élaboration par Myriam FENÊTRE et Dorothée MICHELI pour recenser les conducteurs volontaires et les personnes ayant besoin de transport
- Étude d'un lieu d'accueil à Sainte-Colombe pour centraliser les appels

Accompagnement des personnes fragiles

- Constitution d'une liste de personnes souhaitant être contactées avec leur accord
- Appels téléphoniques lors de la première canicule, bien accueillis par les habitants
- Lors des épisodes de canicule récents : reprise des listes existantes, redécoupage avec la nouvelle équipe, visites à domicile ; aucun incident à déplorer

Commandes groupées

- Poursuite des commandes groupées de fioul et de granulés (comme sous l'ancienne municipalité)

Stand d'information au marché du jeudi

- Projet de stand CCAS au marché pour informer les habitants des services disponibles (en cours de préparation)

Bulletin municipal

- Intégration d'information du CCAS dans le bulletin municipal en accord avec Flore DAMIEN BRAILLARD

Partenariats

- Fraternibus, Bus PMI, assistantes sociales, UDAF (réunion à la communauté de communes de Saint-Fargeau)
- Réunion avec le centre d'action sociale de Saint-Amand ; actions prévues en septembre

Communication numérique

- Étude de la création d'une page Facebook spéciale CCAS

Délibération – Remplacement de Pierrine TRIBUT au CCAS

Pierrine TRIBUT, nommée au CCAS en début de mandat, ne souhaite plus y siéger pour des raisons personnelles et professionnelles. Afin de maintenir l'équilibre entre élus et non-élus au sein du CCAS, il convient d'élire un élu en remplacement. Sabine CENDRE s'est portée candidate. Les membres du CCAS avaient déjà voté en faveur de sa nomination lors d'une réunion préalable.

Vote : Sabine CENDRE est élue au CCAS à l'unanimité (candidate unique).

Bilan de la commission Animation du territoire (lu par le Maire)

En préambule, le Maire a informé le conseil que la préfecture a invalidé la délégation de responsable de commission attribuée à Karl VANMESSEM en raison de sa nationalité belge. Une décision devra être prise pour lui retirer officiellement cette responsabilité. Les indemnités correspondantes devront également être remboursées. Le Maire a présenté à sa place le bilan de la commission Animation du territoire.

- Recensement complet des associations locales, classées par catégories : 7 associations culturelles, 3 sportives, 8 de solidarité, 4 d'éducation
- Prise de contact avec les présidents d'associations, très bien accueillie
- Questionnaire transmis aux présidents pour recueillir leurs besoins : prêt de matériel (besoin n°1), soutien financier/subventions (besoin n°2), recrutement de bénévoles, mise à disposition de salles
- Recensement des moyens de chaque association et de la commune pour favoriser la mutualisation
- Création en cours d'un centre de prêts de matériels ; il faudra acheter un barnum 3x6, une friteuse à gaz et un éclairage mobile
- Journée des associations confirmée le 12 septembre 2026 qui sera un temps fort pour resserrer les liens entre la mairie et les habitants : présentation des associations à la population, accueil des nouveaux arrivants, journée d'accueil de la mairie

Note : il a été signalé que le compte rendu dans l'agenda de la commission ne mentionnait pas les dates de la foire et de la brocante

Commission Économie locale et tourisme – Bilan présenté par Bertrand CARROY

La communauté de communes a pris la compétence dans ce domaine, mais Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe n'apparaît pas, par exemple, dans le rapport 2023 sur les mobilités, malgré son importance (présence du site de Guédelon, « phare » touristique de Bourgogne). La commune doit donc agir par elle-même selon le principe de subsidiarité. Les principales actions entreprises :

- Marché de producteurs : Expérimentation réussie sur trois jeudis consécutifs en fin d'après-midi ; pérennisation jusqu'à la fin de la haute saison. Il y a une dizaine de marchands réguliers, dont la boucherie Baudel et Vava La Poissonnière ; une annulation due à la canicule (plus de 40°C le 25 juin). Une formule basse saison est en cours d'étude pour maintenir l'activité toute l'année. Remerciements à Aline RENAUDIN pour l'organisation.
- Soutien aux agriculteurs : Rencontres avec une dizaine d'exploitants ; aucun projet urgent identifié pour le moment. Rencontres interrompues par les moissons, reprises prévues dès la semaine suivante.
- Autres acteurs économiques : Recensement des commerçants, restaurateurs, artisans, gîtes et chambres d'hôtes, avec des échanges suivis.
- Reprise du dialogue avec Guédelon, ouvert à toute suggestion
- Projet de redynamisation du centre-bourg de Treigny : Étude en cours d'un système attractif autour de l'emplacement actuel de la supérette et du salon de coiffure.
Les éléments envisagés : DAB (guichet automatique), station pour vélos électriques, bornes de recharge rapide pour voitures, commerce supplémentaire et services.
L'emplacement et l'immobilier sont là (centre Bourg avec la supérette et le salon de coiffure). Des investissements importants sont à prévoir (voir le cas de l'installation de la boucherie Baudel à Entrains) : la présentation du projet aura lieu d'ici la fin de l'année.

Commission Finance-RH – Bilan présenté par Myriam FENÊTRE

La commission est composée de Myriam Fenêtre, Bertrand CARROY, Benoît FACHE, Bernard CRÉTOT, Odile DUPONT

- Prise de connaissance de la mise au point et de la transmission des budgets
- Contact établi avec le service de gestion comptable d'Auxerre et la trésorerie ; régularisation des habilitations faite
- Les trois budgets envoyés à la préfecture
- Audit RH réalisé le matin du 25 juin ; rapport attendu fin juillet
- Géothermie : une réunion avec Mme CHAPILLON de la CCPF a eu lieu le 29 juin : il ressort qu'il subsiste certaines incertitudes sur les subventions définitivement accordées. Des interrogations ont été soulevées sur une modification du projet incluant des PAC réversibles. Il est prévu de revoir la définition globale du projet avec de nouveaux devis intégrant la réversibilité et, éventuellement, étudier des solutions alternatives par un comité dédié dont la mise en place sera évoquée dans ce conseil.
- Analyse du budget 2025 en cours pour une orientation des contrôles et actions diverses à mener : différents postes de frais et de produits sont et seront analysés en vue d'une potentielle réduction des coûts et d'éventuelles actions. Par exemple, une demande de renseignements au cabinet AXA vise à vérifier l'exhaustivité des contrats et à procéder à des recoupements avec les états des biens immobiliers pour améliorer la connaissance du parc et de son état.
- Action concertée avec la commission des associations est mise en place pour un contrôle de la gestion des subventions : aspects d'efficacité pratique et d'intérêt pour la commune, comptables et financiers, déontologiques... Règlement intérieur et cahier des charges des associations
- Étude des dossiers des commerçants sur le village

Délibération – Budget formation des élus

Bertrand CARROY a rappelé l'obligation légale (loi n°92-108 du 3 février 1992) pour toutes les communes de voter un budget annuel de formation des élus. Le montant légal est compris entre 1 604 € (minimum) et 16 041 € (maximum). Le budget primitif inscrit était de 1 500 €, légèrement en dessous du minimum légal. Le Maire a proposé de le porter à 3 000 €, correspondant de 2 à 5 journées de formation.

Vote à bulletin secret : 15 voix pour, 3 abstentions, 1 blanc. Délibération adoptée

Délibération – Indemnités horaires pour travaux supplémentaires de Mme Nathalie DESCHAMPS

Nathalie DESCHAMPS, adjointe technique territoriale chargée de l'accompagnement du bus scolaire, a remplacé Audrey SECHET au poste d'ATSEM au printemps, générant des heures supplémentaires. Son temps hebdomadaire est de 8,5 heures (sur 35h, soit 327,60 heures par an). La délibération autorise le paiement de ces heures supplémentaires (jusqu'à 35h) et en IHTS Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (au-delà de 35h, sans excéder 25h par mois). Elle est encore en remplacement au moment du conseil.

Vote à bulletin secret : Adopté à l'unanimité.

Commission Communication – Bilan présenté par Flore DAMIEN BRAILLARD

La commission est composée de Flore DAMIEN BRAILLARD, Aline RENAUDIN, Pierrine TRIBUT et Clarence ALVES. Installée depuis le 7 avril 2026, elle s'est réunie tous les mois.

- **Site Internet communal** : Diagnostic du site existant réalisé ; création d'un site avec des objectifs définis : mise à jour, conformité réglementaire, accessibilité (handicap visuel et auditif), modernisation ; 4 devis étudiés, 1 prestataire retenu ; nom de domaine et hébergement créés, développement du nouveau site débuté : le futur site intégrera un agenda et un annuaire ouvert à tous les acteurs économiques (commerçants, artisans, producteurs, artistes, associations, prestataires, etc.) selon les mêmes modalités, sans traitement préférentiel.
- **Bulletin municipal** : Création d'un nouveau bulletin municipal papier ; parution après chaque conseil municipal ; diffusion dans les boîtes aux lettres via les référents de hameaux ; possibilité d'envoi par mail ; contenu : mot du maire et des maires délégués, compte rendu d'information du conseil municipal, expression de l'opposition, prochains événements, numéros d'urgence, informations diverses en fonction de la place restante.
- **Réseaux sociaux** : Création et structuration d'une nouvelle page Facebook officielle de la mairie ; ligne éditoriale définie : informations communales et événements locaux ; résultats : moyenne de 5 000 vues par publication, 115 800 vues cumulées depuis sa création en mars, 631 followers officiels, 528 non-officiels.
- **Panneau Pocket** : Clarification des usages (alertes, informations pratiques, événements) ; intégration automatique des dates dans les agendas des utilisateurs s'ils cliquent dessus ; exemples de vues : 402 pour l'annonce du conseil du 15 juillet, 465 pour le concert du 18 juillet, 551 pour le barbecue du 18 juillet.
- **Valorisation du territoire par l'image** : Campagne photographique réalisée par Pierrine TRIBUT sur les villages, hameaux, patrimoine, équipements, lieux emblématiques, etc.
- **Communication de proximité** : Recensement de l'état et de l'usage des panneaux d'affichage dans les villages et hameaux avec l'aide des référents des hameaux, que nous remercions chaleureusement.
- **Relations avec les supports extérieurs** : Suivi des publications dans la presse locale ; coordination avec les acteurs du territoire.

Délibération – Modalités de rédaction et de diffusion des comptes rendus du Conseil municipal

Flore DAMIEN BRAILLARD a présenté la proposition de création d'un « compte rendu d'information », distinct du procès-verbal officiel. Cette démarche répond à une attente exprimée par les habitants lors de la campagne municipale : disposer d'une information rapide sur les travaux du conseil municipal, les procès-verbaux officiels n'étant diffusés qu'après leur approbation lors de la séance suivante. Le processus d'élaboration du procès-verbal officiel demeure inchangé et continue d'être soumis à l'approbation du conseil municipal lors de la séance suivante.

Principes de la proposition :

- Afin de permettre la rédaction du « compte rendu d'information », trois enregistrements audio simultanés de la séance seraient réalisés par des élus volontaires (le secrétaire de séance, Flore DAMIEN BRAILLARD ou un membre de la commission communication, ainsi qu'un autre élu), afin de garantir la fiabilité de la retranscription en cas de défaillance d'un enregistrement.

- Ces enregistrements ne feraient l'objet d'aucune autre utilisation et n'auraient pas vocation à être conservés au-delà de la durée nécessaire à cette finalité, conformément au principe de limitation de la durée de conservation prévu par l'article 5, paragraphe 1, e, du règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD).
- Le projet de « compte rendu d'information » serait rédigé par Flore DAMIEN BRAILLARD au plus tard dans les 72 heures suivant chaque conseil et adressé à tous les conseillers pour relecture.
- Dès réception de ce document, les conseillers auraient 72h pour faire leurs retours éventuels ; à défaut de retour, il serait considéré sans observation.
- Il y aurait un encart explicite dans le bulletin municipal spécifiant qu'il ne s'agit pas du procès-verbal officiel

Un débat a eu lieu sur les risques d'information prématurée ou erronée (en cas de délibération retoquée par la préfecture). Il a été précisé que le document serait clairement identifié comme « compte-rendu d'information » et non comme procès-verbal officiel.

Vote à bulletin secret : 10 voix pour, 8 voix contre, 1 abstention. Délibération adoptée

Expression de l'opposition dans le bulletin municipal

Flore DAMIEN BRAILLARD a précisé les modalités :

- Mot du maire : 800 signes maximum
- Mot de chaque maire délégué : 500 signes maximum
- Expression du groupe d'opposition : 1 000 signes maximum. Le texte est à transmettre sous format numérique (Word ou compatible) par mail à Flore DAMIEN BRAILLARD et au Maire (directeur de la publication) dans un délai de 6 jours francs à compter de la date du conseil. À défaut de transmission dans ce délai : espace laissé vacant avec mention « aucun texte transmis ». Une fois transmis, le texte ne peut plus être modifié
- Ces modalités seront intégrées dans le futur règlement intérieur du conseil municipal

Commission Environnement et cadre de vie – Bilan présenté par Aline RENAUDIN

La commission est composée d'Aline RENAUDIN, Flore DAMIEN BRAILLARD, Bertrand CARROY, Aurélien CHOUX, Myriam FENÊTRE, Paulo DA SILVA MOREIRA, Dominique MORISSET et Fabien GAUTHIER.

Membres non-élus Nicholas BORLAND et Pascal MEYER.

La commission a été organisée en plusieurs pôles :

Pôle Économie circulaire et circuits courts

- Marché du Jeudi : chaque jeudi est une nouvelle aventure, les commerçants jouent le jeu ; une annulation due à la canicule (25 juin, plus de 40°C) ; fonctionne encore avec un groupe électrogène (bruyant) dans l'attente des prises électriques ; retours positifs des habitants et des producteurs/revendeurs sur le cadre à l'ombre des Marronniers.

L'Association Le Verger Partagé de Treigny est venue avec les résidents de la maison de retraite pour y distribuer des cerises et présenter l'association.

- Projet de ressourcerie à Sainte-Colombe-sur-Loing (grange de Léa) : vente de matériaux, épicerie de producteurs, jus frais anti-gaspi, théâtre, concerts, ateliers, lieu d'échanges ; en lien avec le restaurant et la ferme des Chats Ferrés ; le devis pour la mise en sécurité des locaux est en cours (le plafond s'effondrant)
- Repar'Café porté par Ces 7 Lieux : tournant une fois par mois à partir de septembre

Note : Réflexion sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) et d'un local santé.

Pôle Oé – Gestion des Haies, Mares, Bois, Plan Paysage, Natura 2000

- La Charte BIRD (Bocage Indispensable Réservoir de Diversité) a été signée le 18 mai pour une gestion différenciée des haies communales.

Information à améliorer auprès des agriculteurs (mal perçue par certains faute de communication préalable)

Rendez-vous avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) à la rentrée : bois énergie, SCIC de la Charbonnette, complément de revenu potentiel pour les agriculteurs.

Visite d'une parcelle de prairie à Sainte-Colombe-sur-Loing le 28 mai avec Aurélien CHOUX et Nicholas BORLAND (Collectif BIRD, LPO) dont les propriétaires souhaitent refaire des haies ; phase d'observation en cours.

- Captage des Enchâsses. Malgré les investigations menées, la provenance de l'eau reste encore inconnue. La Fédération des Eaux va organiser un audit des pratiques agricoles auprès des agriculteurs et des fermes situés sur le périmètre de la zone de captage. Le captage étant très réactif aux intrants lors de grosses pluies. Réunion prévue à Treigny en septembre.

Epage du Loing, formation PAPI (Programme d'Action et de Prévention des Inondations) du Bassin du Loing dans le cadre du GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) Automne 2026 – Printemps 2027.

Création d'un GEMAP - Vrille, Nohains Mazou, Nièvre Riot.

- Spectacle « Ça Part en Vrille » autour du petit et grand cycle de l'eau le vendredi 9 octobre à la salle des fêtes de Treigny.
- Plan Paysage porté par Dominique MORISSET, à la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre – CCPF : diagnostic terminé, phase d'action à venir ; livret (240 pages) qui sera consultable à la mairie.
- ORE (Obligations Réelles Environnementales) : Dominique MATHIAS a engagé 13 hectares, au Moulin de Péziers, avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, en lien avec la Fédération de Chasse et la Fédération de Pêche.

Pôle Jardin des Écoles

- Premier atelier le 27 mai, dynamique et interactif

Programme autour du jardin des écoles à créer à la rentrée avec les maîtresses, les parents d'élèves et les bonnes volontés.

- Sortie aux ACJ, Art dans les Cours et Jardins, à Saint-Sauveur, pour les scolaires (grandes sections) le vendredi 4 septembre.
- Visite au PARC, jardin associatif à Louesme, en octobre.

Pôle Habitat – Transition Écologique et Énergétiques

Réflexion sur la rénovation du bâti, l'habitat alternatif, les énergies renouvelables et ZAER (Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables)

- Géothermie : La réunion avec Mme CHAPILLON (chargée de mission énergies renouvelables à la Communauté de Commune de Puisaye-Forterre - CCPF) en mairie, le 29 juin, a permis une transmission claire du projet, tant technique que financière.

Une seconde réunion est prévue le 29 juillet avec M. DUVAL du bureau d'étude PLANAIR et Mme CHAPILLON afin d'étudier l'option « géocooling » permettant le rafraîchissement des bâtiments concernés.

La révision des lignes budgétaires afin de pouvoir lancer les appels d'offres sera nécessaire.

Annonce de la création d'un groupe de travail dédié à la géothermie.

Pôle Fleurissement des 3 Villages

- Tour réalisé avec la pépiniériste du Jardin des Fragnes, Agathe MIANNAY, Aurélien CHOUX et Bruno DAGUET (agent communal)

Objectif : une identité florale différente pour chaque village, plus de vivaces, plantes adaptées au climat, moins d'entretien

Inventaire en cours, plantations à l'automne

- Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)

Journée de sensibilisation sur l'Ambroisie, la Berce du Caucase et la Renouée du Japon.

Page dans le premier bulletin municipal si place possible

Intervention de Manon RESCAN de la CCPF à fixer pour les élus et agents

Commission Voirie-Entretien – Bilan présenté par Aurélien CHOUX

Sécurité routière

- Tour complet de la commune réalisé avec Éric CHOCAT du service routier départemental pour identifier les zones dangereuses
- Expérimentation de panneaux stop à Perreuse : prémarquage prévu avec Éric CHOCAT vendredi 17 juillet à 14h30 ; marquage selon stock de peinture et disponibilité de l'employé communal. 3 panneaux stop disponibles appartenant à la commune et 2 prêtés par le département pour l'essai (coût limité à la peinture au sol)
- Comptages routiers et de vitesses en cours (dates non communiquées pour ne pas biaiser les résultats)

Voirie

- Recensement des voiries à reprendre (nids de poule) réalisé avec Romain CHALIER
- Devis en cours d'étude pour globaliser les réparations
- Application d'enrobé à froid sur les endroits prioritaires par les agents communaux
- Chemins communaux : réunions de concertation avec les agriculteurs pour identifier les chemins les plus détériorés ; campagnes de remise en état prévues en période creuse

Sécurité incendie

- Réserve d'eau incendie (poche à eau) au Landris a cédé, probablement due à la chaleur excessive ; experts attendus ; le SDIS est informé et les moyens seront adaptés en conséquence
- Tour de surveillance des autres poches à eau réalisé : rien à signaler

Services techniques

- Campagne de recrutement lancée en vue du départ en retraite d'un agent et mise en pause pour des raisons administratives (attente du départ effectif et des papiers)
- Possibilité de recruter en CDD en attendant (confirmée par la responsable du Centre De Gestion)
- Plusieurs CV reçus ; appel à candidatures officiel à lancer

Remorque

- La remorque validée lors du précédent conseil est arrivée ; elle facilitera le travail des employés (notamment pour les manifestations avec la scène à installer)

Délibération – Achat d'un nouveau tracteur agricole

La commune souhaite acquérir un tracteur agricole neuf (120 chevaux minimum, chargeur avant à fixation universelle, vitesse rampante, prise de force avant, relevage avant, gyrophaire homologué, signalisation routière réglementaire, cabine chauffée et climatisée, éclairage avant et arrière) pour remplacer le matériel vieillissant (fourche cassée sur l'un, puissance insuffisante sur l'autre).

5 entreprises consultées, 5 devis reçus et analysés. Une offre (Deutz de la concession Malecot Poirier Agri à Saint-Loup-des-Bois) à 52 000 € HT a été considérée comme anormalement basse. Après analyse technique et des garanties, l'entreprise retenue est Méthivier à Toucy pour un tracteur New Holland à 87 500 € HT (reprises déduites de notre tracteur Fiat à 9 000 € et de notre tracteur Case à 13 000 €).

Un débat a eu lieu sur l'absence de réunion de la commission d'appel d'offres. Il est précisé que les montants sont inférieurs au seuil légal (216 000 € avec les nouveaux seuils européens) et que le Centre de Gestion a confirmé qu'une commission d'appel d'offres n'était pas requise. Plusieurs conseillers ont regretté de ne pas avoir été associés à la démarche.

Usages prévus du tracteur : entretien des haies et broyage des banquettes, manutention (chargeur frontal), déneigement (lame à neige existante), entretien des chemins à gabarit pour les véhicules de secours, interventions en cas de tempête.

Vote à bulletin secret : 12 pour, 3 blancs, 4 contre. Délibération adoptée

Activités transverses – Hameaux, proximité des élus, interface municipalité/habitants – Bilan présenté par Bertrand CARROY

Permanence des élus

- Assurée tous les jours de la semaine par roulement entre les quatre adjoints et le maire (matin ou après-midi) depuis avril
- Formule allégée de mi-juillet à mi-août
- Possibilité de rendez-vous avec chacun des maires via le secrétariat de la mairie

Réunions publiques

- Première réunion publique à Perreuse le 13 mai qui a permis – entre autres – de suggérer la mise en place des stops ; deuxième réunion prévue à l'automne
- Réunions dans les autres villages programmées à la rentrée

Référents des hameaux : parti du constat de l'éclatement de la population en cent hameaux et lieux-dits, et de l'éloignement de ceux-ci par rapport au centre de la municipalité, et tandis que s'exprimait un besoin de davantage de proximité, et d'avoir des relais sur le terrain apparaissait une solution évidente.

- 29 personnes volontaires sur 15 secteurs
- Première réunion organisée, document de présentation rédigé et en cours de distribution à l'ensemble des habitants (résidences principales et secondaires)
- Les référents sont bénévoles et indépendants de la municipalité (un très grand merci à eux !)
- Exemple concret d'efficacité : la rupture de la poche d'eau des Landris signalée rapidement grâce à un référent

- Tournée des hameaux prévue (au moins une fois par an dans chaque secteur) ; premier essai concluant au Thomas

Délibération – Choix d'un déontologue

Obligation légale pour les communes. Le déontologue peut être sollicité par tout élu du conseil municipal en cas de question d'éthique, par mail, avec réponse orale rapide ou écrite (80 € pour une réponse écrite).

Quatre candidats présentés (recrutés via l'AMF et une autre association) : Christophe PALLEZ (ancien déontologue de l'Assemblée nationale), Marc BERGBAUER (ancien DGS dans le sud de la France), Pierre-Étienne BISCH (ancien préfet et préfet de région), Jean-Pierre BEGEL (ancien DGS de petite commune, dans les Vosges, conseiller municipal, précisé comme le plus accessible et le plus adapté au contexte des petites communes).

Un débat a eu lieu sur la notion de « proximité » (texte légal) versus l'indépendance nécessaire (avis de l'AMF Association des Maires de France et d'autres élus). L'ancien déontologue Gaëtan DUPONT, cité comme exemple de proximité, s'était proposé mais écarté en raison de liens avec le conseil municipal.

Vote à bulletin secret : Jean-Pierre BÉGEL choisi à 14 voix pour, 4 blancs, 1 voix pour Christiane LEMOINE

Processus de saisine et coordonnées seront envoyés aux conseillers.

Création de la commission Patrimoine – Présentée Cyril CHOUX

Le Maire a présenté le projet de création d'une commission Patrimoine, en appui de la commission travaux, articulée autour de quatre axes :

1. **Grand patrimoine** : bâtiments appartenant à la commune (grange de Léa, maison Chabin à Meugnes, restaurants de Sainte-Colombe et Le Café du Bal, bâtiment de l'office de tourisme et du multi-commerce, Café du Bal, les trois églises, les cimetières)
2. **Petit patrimoine historique** : voies, mares, croix et calvaires, lavoirs, sources maçonnées
3. **Patrimoine immatériel** : histoire de la commune et de ses habitants, figures locales, mémoire collective
4. **Entretien bâtiminaire** : en lien avec la commission travaux

Délibération – Création de la commission Patrimoine

Il a été proposé de créer un comité de pilotage (élus) qui organisera les travaux, avec des sous-groupes thématiques ouverts également aux non-élus habitants experts. Des personnes non élues s'étaient déjà portées candidates : Michel ROY, Dominique BILLOT, Martine ROBIN, Jackie ROY, Martine VIRATELLE, André THOMAS.

Membres du comité de pilotage proposés : Karl VANMESSEM, Dominique MORISSET, Bertrand CARROY, Sabine CENDRE, Aurélien CHOUX, Paulo DA SILVA MOREIRA, Fabien GAUTHIER, Aline RENAUDIN.

Le Maire prendra directement en charge cette commission. Il est rappelé de préparer les journées du Patrimoine de cette année.

Vote à bulletin secret : Adopté à l'unanimité (18 voix).

Note : Pierrine TRIBUT a signalé avoir commencé à photographier le patrimoine à Perreuse et Sainte-Colombe-sur-Loing ; elle prévoit un nettoyage de la fontaine des Thomas vendredi 17 juillet à 9h avec des volontaires.

Délibération – Intégration de Châtel-Censoir dans la Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre

La commune de Châtel-Censoir transfère sa compétence eau potable à la Fédération des Eaux de Puisaye-Forterre. Les deux collectivités ont délibéré favorablement. Conformément aux statuts de la fédération, chaque commune membre doit délibérer sur l'entrée d'une nouvelle commune. La fédération a déjà voté 37 pour, 0 contre, 0 abstention.

Vote à bulletin secret : 18 pour, 1 blanc. Délibération adoptée

Informations diverses

Climatisation de la supérette : Location d'une climatisation à l'entreprise Delta Temp Services à Piffonds pour 10 semaines d'été, montant 2 750 € HT, prise sur délégation du Maire, pour permettre la conservation des aliments.

Remorque : Arrivée de la remorque achetée aux Établissements Alabeurthe à Monéteau.

Volets de la mairie : Volets et garde-corps de la mairie de Treigny repeints ; volets de la mairie de Perreuse en cours (travaux dont les devis ont été signés par l'ancienne municipalité ; un volet manquant à Treigny (bureau de Treigny Animation) : état trop dégradé pour une remise en peinture, il sera remplacé ; Sainte-Colombe-sur-Loing non oubliée fera partie des futurs travaux.

Salon de coiffure d'Annabelle : Le Maire a signé sur sa délégation le remplacement du système de chauffage actuel par une pompe à chaleur, les défauts d'isolation constatés pouvant être réparés rapidement. Il y a de la laine de verre tassée au plancher du grenier et un manque d'isolation sur un côté du mur avec seulement 5 cm de polystyrène. Débat sur la décision : le conseil avait précédemment dit non à une PAC sans isolation préalable. Un élu souligne que le Maire a pris sa décision sans tenir compte d'un nouvel avis du conseil ; le Maire a indiqué que cela entrainait dans sa délégation.

Rive de la salle des fêtes de Sainte-Colombe-sur-Loing : Travaux de maçonnerie/couverture prévus cette semaine retardés à cause de la canicule.

Règlement intérieur du conseil municipal : Proposition de créer un groupe de travail. Débat sur le seuil (1 000 ou 3 500 habitants). Rappel de l'Obligation légale pour les communes de 1 000 habitants et plus (article L21-21-8 du CGCT en vigueur depuis mars 2020, adoption dans les 6 mois suivant l'installation).

Tour de table

Séverine CHOUX : Poubelles des résidences secondaires, remontées d'habitants : certaines poubelles dans les hameaux sont trop petites ; voir pour mettre des poubelles plus grandes surtout pour la période estivale. La Communauté de Communes leur dit de ramener leurs poubelles chez eux ;

Signalement de nombreux mégots de cigarettes sous le cèdre d'où un risque incendie ; comment communiquer sur ce problème ?

Scouts : Ce week-end, les scouts seront à Treigny ; mise à disposition de la salle du Cèdre

Feu d'artifice : Annulé pour la deuxième année consécutive (canicule) ; report envisagé à la Foire en mars

Fabienne AIMABLE : Volet de l'Auberge de jeunesse : Le volet descellé signalé a été réparé

Poste communale : Très chaud en été ; volets intérieurs mais pas de volets extérieurs ; ventilateur personnel utilisé. Réponse du maire : impossibilité de poser des volets à l'extérieur.

Concert à l'église de Treigny : Concert à 4 mains le dimanche 26 à 16h (10 €) par des élèves de haut niveau en stage à Ratilly (Cédric Boyer) - Concert gratuit prévu le 31 juillet ou le samedi (date à confirmer)

Romain CHALIER : Il est rappelé que la commune compte trois mairies, et non deux ; demande de ne pas oublier Sainte-Colombe, notamment l'entretien de la porte de sa mairie. Réponse du maire : les travaux actuels sont faits suite à des devis signés par la précédente municipalité. Nous nous occuperons de Sainte-Colombe après, c'est prévu dans la liste des travaux.

Dominique MORISSET : Question sur l'avancement du projet de la passerelle du Moulin Cognot. Réponse du maire : Il manque encore une quarantaine de planches pour finir la passerelle, devis en attente de la scierie Blanot de Moux en Morvan. Le maire signale que la passerelle entre le Crot Maçon et Guédelon s'est effondrée (traverses lâchées d'un côté) ; matériaux disponibles dans le stock des employés communaux pour la réparer.

Odile DUPONT : Résidences secondaires et déchets : Visite à Ronchères ce samedi matin à 9h30 ; proposition de rencontrer Mme LESNIAK lors de cette visite pour la relancer sur les difficultés des résidences secondaires et lui demander un rendez-vous.

Regret que ce soir était un bilan des 100 jours et non un conseil municipal « vous avez dorés vos blasons », déception que les habitants ne peuvent qu'écouter et ne pas répondre, et qu'après le conseil il est tard pour des échanges ; une réunion publique aurait été préférable. Signalement que les relations entre les élus sont très difficiles, Odile DUPONT dit en avoir pris « plein la tête alors qu'avant elle n'était que secrétaire, des personnes ont fait des amalgames et qu'à certaines réunions le comportement de certains élus était un peu limite. Je ne suis pas au conseil municipal pour en prendre plein la tête et j'aimerais que nos relations s'aplanissent »

Demande d'avoir le devis Méthivier.

Sabine CENDRE : Demande au niveau du logement au-dessus des écoles car il avait été dit lors de la réunion sur la géothermie qu'il fallait qu'il soit reloué. Réponse du maire : le logement n'est pas encore proposé à la location, ce sera fait en septembre. La municipalité a aussi un logement T4 qui vient de se libérer au-dessus de la supérette, logement dans lequel il y a une petite réfection de peinture à y faire et le plus gros problème sera de retirer l'odeur de tabac.

Paulo DA SILVA MOREIRA : Excuses de la part de « nos amis italiens » qui n'ont pas pu venir pour des raisons municipales en Italie.

La transmission du Plan de Sauvegarde Communale est demandé pour la troisième fois ; document définissant les missions de chacun en cas de risques nucléaires ; Risque 1 : réactivité dans l'eau ; risque 2 : un nuage radioactif ; risque 3 : une explosion. Rappel de l'importance que chacun sache ce qu'il a à faire et il faut que chacun ait ce document en sa possession et connaisse clairement son rôle pour ensuite orienter la population en cas de soucis. Réponse du maire : L'utilité du Plan de Sauvegarde Communale par les préfectures est élargi au-delà du nucléaire, notamment les incendies, avec les évacuations de personnes, aux alimentations des personnes évacuées et des équipes de secours, et ce plan est aussi engagé sur ce type de problèmes ou sur des tempêtes. La répartition des tâches est établie et chacun connaît les missions qui lui sont confiées. Diffusion de l'information à la population prévue à la rentrée lors d'une réunion publique.

Inadmissible d'avoir des mails insultants qui circulent au sein du conseil municipal.

Rappel au maire son rôle d'empêcher les personnes d'être irrespectueuse vis-à-vis de chacun.

Réponse du maire : je suis d'accord.

Fabienne AIMABLE : Soutien de ce qui vient d'être dit pour avoir reçu aussi des mails peu sympathiques et souhaite que ça s'arrête immédiatement.

Rappel de la loi Wazerman : « on se doit de lancer des alertes quand on reçoit des mails aussi insultants que ceux qu'on a pu avoir » et rappel de la charte de l' élu « L' élu veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêt réprimé par la loi lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote ».

Points de vue de **Bertrand CARROY** et **Séverine CHOUX** : « ça n'a rien à voir ».

Points de vue **Séverine CHOUX** : les mails à rallonge, les polémiques, les manipulations, les insultes, rappel de ce qui a déjà été dit « il y a un manque de respect et j'aimerais que ça s'arrête, on ne peut pas dire que ce soit l'opposition le problème, il faut que chacun prenne ses responsabilités car c'est inadmissible et ça ne pourra pas durer ; c'est bien que les habitants le sachent car ce n'est pas possible, c'est bien de vouloir faire bonne figure mais il y a des limites »

Fabien GAUTHIER : « Je vous soutiens et je suis d'accord »

Pierrine TRIBUT : Remerciements aux pompiers et agriculteurs pour leur action lors des incendies et qui font tout pour sauver nos vies et nos maisons. Réponse du maire : plus de 30 000 litres d'eau recensés dans les fermes, prêts à être utilisés en renfort des pompiers ; organisation saluée par le chef de groupe du SDIS ; renouvellement des tenues des pompiers du CPI à prévoir (certaines hors d'âge ou hors normes).

Aline RENAUDIN informe qu'un panneau Stop est tombé au carrefour des Ormes ; les panneaux d'information pour nos commerces, lieux touristiques et les bâches du marché sont en attente de devis, ce n'est pas oublié.

« Il y a un vrai malaise au sein de l'équipe municipale et cela n'a pas échappé à la population. Nous sommes 19 élus tous légitimes autour de cette table ; notre objectif, la commune et les habitants. Les querelles des uns envers les autres n'ont pas lieu d'être. Nous devons apprendre à travailler ensemble et montrer l'exemple. Arriver au conseil municipal pour débattre des sujets à l'ordre du jour, n'est pas normal. Cela illustre notre manque de réunions préparatoires à 19. Les élus travaillent tous très fort dans leur domaine. J'espère qu'on trouvera des solutions pour s'accorder et former un groupe de travail. Les habitants comptent sur nous. Merci aux habitants d'être venus si nombreux, cela montre l'intérêt que vous portez à la vie de la commune. Merci d'être là. »

Bertrand CARROY : « C'est le travail - dans les commissions - qui prépare le conseil municipal. L'architecture et l'intelligence du conseil municipal, c'est que le travail se fait en amont, les échanges se font en amont. Il peut y avoir des remarques, des critiques lors du Conseil mais le Conseil est essentiellement un lieu d'information et de délibération ».

Réponse de **Paulo DA SILVA MOREIRA** : « Le Conseil peut apporter des choses et chacun peut apporter des choses »

La séance a été levée à 23h35

L'expression de l'opposition

Cher(e)s administré(e)s

Cette publication nous donne l'occasion de remercier tous ceux qui ont voté pour notre liste, vous étiez 47% des électeurs. Nous sommes 4 conseillers pour vous représenter à la table du conseil.

C'est une tâche compliquée : quelques conseillers regardent plus le passé que l'avenir. Heureusement une bonne cohésion se met en place avec d'autres.

Le projet de géothermie instruit par l'équipe précédente, devrait aboutir dans les mois qui viennent. Nous participons aux réunions de travail en veillant à sa réalisation.

Les nouveaux élus devaient intervenir davantage dans les mairies annexes.....

Même si Treigny a la chance d'avoir souvent un élu à la mairie. Rien à Perreuse et peu à Ste-Colombe. Le problème a été soulevé lors du dernier conseil municipal par des habitants de Ste-colombe qui demandent le maintien du service public.

Bienveillants et respectueux, nous restons à votre écoute si vous voulez partager un sujet ou nous signaler vos préoccupations.

Nos prochains rendez-vous

- **9 août à 10h** : Commémoration de la bataille des Quatre Routes
- **6 septembre** : Fête de la Saint-Mammés à Perreuse
- **12 septembre** : Journée des associations, accueil des nouveaux habitants et cérémonie de remise des récompenses aux élèves ayant obtenu leur Brevet cette année
- **19 et 20 septembre** : Journées européennes du patrimoine



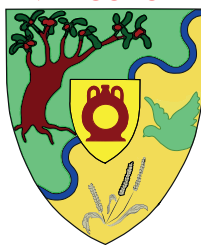
En raison des fortes chaleurs, aménagement des horaires de déchetteries du lundi 13 juillet au samedi 30 septembre inclus.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Champcevais		7h—12h30				7h—12h30
Charny Orée de Puisaye		7h—12h30	7h—12h30	7h—12h30	7h—12h30	7h—12h30
Etais la Sauvin			7h—12h30			7h—12h30
Les Hauts de Forterre		7h—12h30		7h—12h30		7h—12h30
Pourrain		7h—12h30	7h—12h30		7h—12h30	7h—12h30
Saint Amand en Puisaye	7h—12h30		7h—12h30			7h—12h30
Saint Fargeau		7h—12h30		7h—12h30		7h—12h30
Saint Sauveur en Puisaye	7h—12h30		7h—12h30			7h—12h30
Toucy	7h—12h30	7h—12h30	7h—12h30	7h—12h30	7h—12h30	7h—12h30

Fermé les jours fériés

Merci de votre compréhension

**TREIGNY - PERREUSE
SAINTE-COLOMBE**



PHARMACIES DE GARDE

*Contactez le numéro suivant : 3237
avant de vous déplacer*

7 au 10 août	Toucy (Hôtel de Ville)
14 au 17 août	Toucy (Puisaye)
21 au 24 août	Saint-Fargeau
28 au 31 août	Toucy (Hôtel de Ville)
4 au 7 septembre	Bléneau
11 au 14 septembre	Pourrain
18 au 21 septembre	Champignelles
25 au 28 septembre	Toucy (Puisaye)
2 au 5 octobre	Saint-Sauveur
9 au 12 octobre	Champignelles

SERVICES D'URGENCE

Pompiers : 18
CPI - Centre de Première Intervention
de Treigny
Contactez Christophe CHOUX
au : 06 87 87 30 18
Urgences médicales SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Urgences EDF : 08 10 33 30 89
Urgences Service des Eaux :
03 86 44 01 42

VÉTÉRINAIRES DE GARDE

1er et 2 août Charny (Dr Dizien et Dr Gerbi) - Tél : 03 86 56 27 67
8 et 9 août Saint-Sauveur (Dr Legru) - Tél : 03 86 45 58 90
15 et 16 août Charny (Dr Dizien et Dr Gerbi) - Tél : 03 86 56 27 67
22 et 23 août Bléneau (Dr Gruel) - Tél : 03 86 74 90 06
29 et 30 août Saint-Sauveur (Dr Legru) - Tél : 03 86 45 58 90
Dr Legru et Dr Gruel : 06 78 58 08 85 - (Urgences de 19h à 8h et du samedi 14h au lundi 8h)
Clinique de Toucy : 03 86 44 14 75 - (24h/24, 7j/7 en cas d'urgence pour les animaux dont ils s'occupent ou des vacanciers)



Directeur de la publication : **Cyril CHOUX** (Maire) - Comité de rédaction : **La Commission Communication**

Crédit photos : **Pierrine TRIBUT**

Création graphique & Impression : Axe Développement, 5 rue du Helder, 75009 Paris.

Impression Label Green R (certification imprimerie responsable)

Tirage : 800 exemplaires - Dépôt légal : Juillet 2026